SAINT-GINGOLPH
Valais

St-Gingolph, décembre 2025

Procès-verbal de la séance de l'assemblée primaire du mardi 2 décembre 2025.

Salle polyvalente, 19.30 heures.

Présidence : M. Gérald DERIVAZ
Présences : MM. Alain Bastian, Vincent Moulin, Pierre Covac, Loïc Bénet, Serge Béguelin et Mme Antigona Berisa.

Est présent autour de la table du Conseil : M. Richard Bonvin, caissier communal.

Teneur du procès-verbal : Christian Richard, Secrétaire Municipal et Julie Stäuble, nouvelle Secrétaire communale dès le 1er janvier 2026, le Secrétaire titulaire ayant fait valoir son droit à la retraite.

Ordre du jour

1) Mot du président
2) Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée primaire du lundi 23 juin 2025
3) Budget 2026 de la Municipalité
   - a) Présentation
   - b) Approbation du budget
4) Zones réservéa. Présentation
b. Approbation par l'AP
5) Divers

L'assemblée compte 70 personnes avec le droit de vote et 15 sans droit vote, Conseil communal y compris. La presse n'est pas représentée. L'assemblée peut valablement délibérer.

SAINT-
GINGOLPH
Valais

1. Mot du Président

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'assemblée. Il remercie tous les participants de leur présence.
Conformément à l'art. 9 al. 1 de la loi sur les communes (Lco), l'assemblée primaire a été convoquée par affichage au pilier public 20 jours au moins avant la date de la séance. L'assemblée peut donc se prononcer valablement sur les objets prévus à l'ordre du jour.Le président demande à l'assemblée de désigner 2 scrutateurs afin qu'ils fonctionnent pour comptabiliser les voix en cas de vote. Messieurs Herbert Barton et Hans Lüdi fonctionneront comme scrutateurs.

2. Procès-verbal du lundi 17 février 2025

Le président demande si la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée primaire du 23 juin 2025 est sollicitée. Il rappelle que celui-ci était à disposition des citoyens pour en prendre connaissance au greffe du bureau communal. La lecture n'est pas souhaitée.

Le procès-verbal de la séance du lundi 23 juin 2025 est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Présentation et approbation du budget 2026

Le Président passe la parole à Monsieur Richard Bonvin pour la présentation du budget.
tout d'abord Monsieur Bonvin donne la situation du travail effectué depuis sa reprise de la comptabilité, ainsi que son organisation à savoir :

- **Etat actuel**
  - Relances de toutes les factures ouvertes et suivi individuel
  - Corrections des impôts suite à l'inspection fiscale
  - Mise en place d'un SCI (Système de contrôle interne)
  - Migration Citizen

- **Refonte du budget**
  - Moyenne des comptes 2022 – 2024
  - Comptes 2025 arrêtés au 30.09 et proratisés
  - Eléments cantonaux et régionaux actuels (ACHL, EMS)
  - Analyses et retours des conseillers

SAINT-GINGOLPH
Valais

Monsieur Bonvin présente le plan financier jusqu'en 2030.

Résultat	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Plan financier 2027	Plan financier 2028	Plan financier 2029	Plan financier 2030
Prévisions compte de résultats							
Total des charges financières	5'712'047	4'500'710	4'815'696	5'199'000	5'750'000	5'303'000	5'356'000
Total des revenus financiers	5'948'787	4'521'806	4'890'725	5'330'000	5'384'000	5'439'000	5'494'000
Marge d'autofinancement	236'740	21'096	75'029	131'000	-366'000	136'000	138'000
Amortissements planifiés	424'779	543'783	417'117	461'000	533'000	569'000	533'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	43'501	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	43'501	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciau	145'066	234'315	205'180	226'000	727'000	230'000	232'000
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	145'066	234'315	205'180	226'000	228'000	230'000	232'000
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-86'473	-288'372	-136'908	-104'000	-172'000	-203'000	-163'000
Prévision du compte des investissements							
Total des dépenses	575'742	1'853'530	1'688'530	1'349'530	1'500'000	1'000'000	-
Total des recettes	154'363	884'647	904'648	884'648	300'000	200'000	-
Investissements nets	421'379	968'883	783'882	464'882	1'200'000	800'000	0
Financement des investissements							
Report des investissements nets	421'379	968'883	783'882	464'882	1'200'000	800'000	-
Marge d'autofinancement	236'740	21'096	75'029	131'000	-366'000	136'000	138'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	-184'639	-947'787	-708'853	-333'882	-1'566'000	-664'000	138'000

Les chiffres à retenir pour le budget 2026 sont les suivants :

- Chiffres clés
  - Recettes 5'095'905.00
  - Dépenses 5'232'813.00
  - Résultat - 136'908.00
- Variations importantes
  - Salaires 155'445.00
  - Impôts PP 214'510.00
  - Péréquation 130'000.00
  - Intérêts (prêts) 90'075.00
  - Enseignants 163'000.00

SAINT-GINGOLPH
Valais

Monsieur le caissier communal passe ensuite aux investissements prévus jusqu'en 2029 :

Descriptif / période	2026		2027		2028		2029	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	**20'000**							
Migration Citizen	20'000							
6. Trafic et télécommunications	**1'157'030**	**845'273**	**1'127'030**	**845'273**				
Pont de l'Herbette, projet d'étude	30'000							
Route H21BO (rte cant.) Mise en séparatif et éclairage	83'000	62'250	83'000	62'250				
Route H21BO (rte cant.) Chaussée trottoir	864'030	648'023	864'030	648'023				
Route H21BO (rte cant.) éclairage	180'000	135'000	180'000	135'000				
7. Protection de l'envir. et amén. du territoire	**471'500**	**59'375**	**222'500**	**39'375**	**1'500'000**		**1'000'000**	
Amélioration structurelle Au de Morge	80'000							
Déchetterie	60'000							
HB21O Collecteur eaux-usées	34'000							
HB21O Direction générale et eau potable	32'000	24'000	32'000	24'000				
HB21O Eau potable	145'000		145'000					
HB21O eaux-usées	25'000		25'000					
HB21O Relevé de base	20'500	15'375	20'500	15'375				
Projet d'étude pour la STEP intercommunal	25'000							
Raccordement et compteurs		20'000						
RCCZ et PAZ	50'000							
Réservoir sous le Scex					1'500'000		1'000'000	
8. Sylviculture	**40'000**							
Forêts protectrices	40'000							
Total général	**1'688'530**	**904'648**	**1'349'530**	**884'648**	**1'500'000**		**1'000'000**	

Monsieur Bonvin détaille les comptes **par tâche** :

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	915'658.36	139'940.25	813'900.00	126'676.00	713'580.00	122'285.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	412'000.75	58'008.15	490'310.00	50'560.00	497'141.00	55'500.00
2 Formation	971'866.77	9'697.42	945'430.00	18'400.00	1'086'769.00	25'320.00
3 Culture, sports et loisirs, église	229'528.54	1'810.00	245'790.00	3'400.00	169'071.00	-
4 Santé	231'196.01	-	243'800.00	-	242'590.00	-
5 Prévoyance sociale	437'190.97	167'227.95	441'570.00	24'700.00	481'953.00	46'740.00
6 Trafic et télécommunications	780'778.70	141'457.80	701'348.00	79'650.00	746'436.00	75'500.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	986'865.01	784'403.50	1'029'765.00	808'465.00	1'028'808.00	791'280.00
8 Economie publique	124'193.50	112'542.15	24'940.00	5'500.00	109'150.00	-
9 Finances et impôts	1'091'047.82	4'678'766.04	107'640.00	3'638'770.00	157'315.00	3'979'280.00
Total des charges et des revenus	**6'180'326.43**	**6'093'853.26**	**5'044'493.00**	**4'756'121.00**	**5'232'813.00**	**5'095'905.00**
Excédent de charges		**86'473.17**		**288'372.00**		**136'908.00**
Excédent de revenus	-		-		-	

SAINT-GINGOLPH
Valais

Ensuite Monsieur Bonvin passe le budget **par nature** :

Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'155'055.49		1'241'720.00		1'086'275.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'461'871.46		1'433'180.00		1'480'277.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	402'643.77		405'825.00		396'385.00	
34 Charges financières	72'410.10		48'300.00		90'075.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	43'500.62		-		-	
36 Charges de transferts	1'959'574.99		1'866'498.00		2'134'331.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	85'270.00		48'970.00		45'470.00	
40 Revenus fiscaux		4'446'956.44		3'447'500.00		3'663'010.00
41 Patentes et concessions		45'633.45		50'000.00		50'000.00
42 Taxes		855'342.78		600'450.00		623'190.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		219'779.67		221'436.00		211'685.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		145'066.47		234'315.00		205'180.00
46 Revenus de transferts		295'804.45		153'450.00		297'370.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		85'270.00		48'970.00		45'470.00
Total des charges et des revenus	**6'180'326.43**	**6'093'853.26**	**5'044'493.00**	**4'756'121.00**	**5'232'813.00**	**5'095'905.00**
Excédent de charges		**86'473.17**		**288'372.00**		**136'908.00**
Excédent de revenus	-		-		-	

Enfin, le caissier présente divers graphiques qui résument les charges selon nature et tâches.

Compte de résultats selon les natures, charges

30	Charges de personnel	20.8%	1'086'275
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28.3%	1'480'277
33	Amortissements du patrimoine administratif	7.6%	396'385
34	Charges financières	1.7%	90'075
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.0%	0
36	Charges de transferts	40.8%	2'134'331
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Charges extraordinaires	0.0%	0
39	Imputations internes	0.9%	45'470
	Total		**5'232'813**

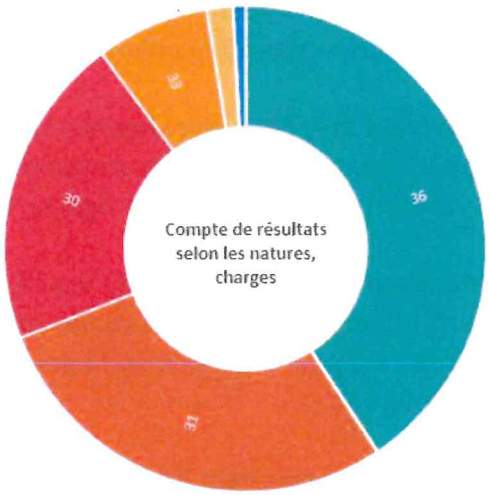

SAINT-GINGOLPH
Valais

Compte de résultats selon les tâches, charges

0	Administration générale	13.6%	713'580
1	Ordre et sécurité publics, défense	9.5%	497'141
2	Formation	20.8%	1'086'769
3	Culture, sports et loisirs, église	3.2%	169'071
4	Santé	4.6%	242'590
5	Prévoyance sociale	9.2%	481'953
6	Trafic et télécommunications	14.3%	746'436
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	19.7%	1'028'808
8	Economie publique	2.1%	109'150
9	Finances et impôts	3.0%	157'315
Total			5'232'813

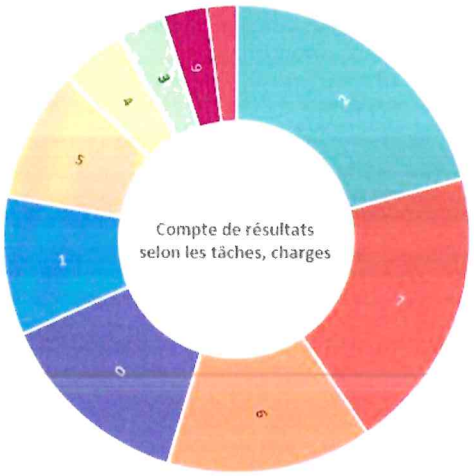

Avant de passer au vote, le caissier s'adresse à l'assemblée pour répondre aux questions :

Monsieur Joseph Rigaud s'étonne que les comptes qui devraient s'autofinancer figurent sans prendre en considération les futurs règlements ? Le caissier rétorque qu'il a fait une moyenne de la dernière législature et n'a pas tenu compte de cette éventualité car trop aléatoire. Le Président informe qu'une séance extraordinaire aura lieu en principe durant le premier trimestre 2026 concernant les règlements y-relatifs.

Monsieur Stéphane Nanchen demande si le Conseil a tenu compte pour 2026 de la suppression de la valeur locative pour les propriétaires ? Non répond le Président, car selon le Canton celle-ci entrera en vigueur en 2028 uniquement.

Monsieur Bruno Fai demande souhaite savoir ce qu'il en est de la pose des compteurs d'eau dans la commune depuis le temps qu'on en parle ? **Le Président** lui répond que l'idée du Conseil est pour l'aube de 2029 pour autant que le règlement sur la distribution de l'eau soit accepté.

Monsieur Pierre-Alain Bénet demande au caissier comment il juge la situation de la commune, le budget démontrant un manco de Fr.136'908.00 ?

SAINT-
GINGOLPH
Valais

Monsieur Bonvin lui répond que les finances communales sont jugées saines en comparaison d'autres communes valaisannes et que théoriquement lorsque les règlements qui doivent être révisés seront adoptés, le montant prélevé actuellement sur les impôts communaux sera compensé par l'autofinancement des comptes des taxes communales.

Monsieur Pierre-Alain Bénet s'étonne que malgré la rupture de collaboration intercommunale avec Port-Valais, des véhicules aux armoiries des communes voisines ont été aperçus sur le territoire ? Monsieur le Président lui rappelle qu'en l'absence de matériel privé, la commune loue les services d'autres communes (balayeuse, chasse neige etc…). Mais cette situation devrait s'estomper dans les prochains mois et la commune reviendra autonome. **Monsieur Bénet** de continuer et souhaite obtenir une réponse quant à l'achat d'un nouveau véhicule pour Fr.100'000.00 sans passer par l'AP ? Le caissier lui répond que c'est en accord avec el canton qui a donné le feu vert puisque frais directement lié à l'entretien du territoire. Le Président de préciser que cet achat revêtait un caractère urgent avec l'arrivée de l'hiver. D'ailleurs la remorque communale devra être également changée dans le courant de l'année prochaine, le devis de réparation étant trop onéreux. Il précise également que le Conseil au fil des ans n'a pas opté pour une politique d'amortissement ce qui aurait permis d'anticiper ces achats. **Monsieur Bénet** demande si un appel d'offre a été fait ? **Monsieur Alain Bastian de confirmer** le caractère urgent de la situation déjà qu'une offre d'occasion lui a passé sous le nez par manque de réactivité.

Monsieur Joseph Rigaud souhaite connaître la position de la Municipalité quant à l'urgence du renforcement de la défense incendie au niveau du village ? Monsieur le Président lui répond que c'est lié au nouveau règlement pour la distribution de l'eau avec deux projets de réservoir qui sont actuellement étudiés par une instance neutre afin de choisir la meilleure alternative pour la commune. Monsieur Rigaud espère qu'aucun incendie se déclare d'ici là.

Le caissier redonne la parole au Président qui passe alors au vote :

Le budget présente des charges pour Fr.5'232'813.00 contre des revenus de Fr.5'095'905.00, soit une excédent de charges de Fr.136'908.00.

Ce dernier est accepté par 49 oui, 11 non et 6 abstentions. Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance et donne la parole au caissier pour un point de la situation financière communale à ce jour.

SAINT-GINGOLPH
Valais

- Rappels et corrections de factures envoyées et en cours de traitement, avec un suivi rigoureux par débiteur
- Mise à jour du tableau de facturation des taxes (eaux, déchets)
- Diminution significative du volume des débiteurs

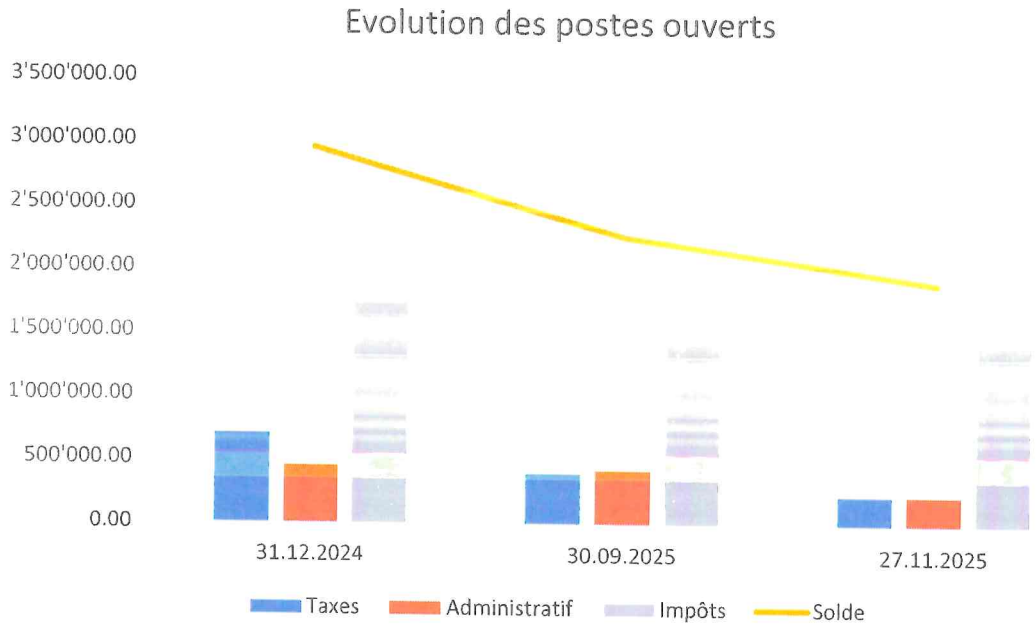

- L'avenir et le mot de la fin ?
    - L'autofinancement de la gestion des eaux et des déchets -> Défi et challenge important, qui nécessite un soutien de la population
    - L'augmentation de la trésorerie -> Rappels réguliers et suivi du contentieux
    - La modernisation de la facturation -> Citizen
    - La confiance dans les finances -> Communication et transparence

SAINT-
GINGOLPH
Valais

4. Prolongation de la zone réservée

La parole est donnée à Monsieur le Conseiller Vincent Moulin pour le projet de prolongation de la zone réservée.

A la suite d'un débat rondement mené, Monsieur Moulin donne la parole à l'assemblée pour les questions.

Monsieur Mader Thomas de dire qu'in fine le propriétaire d'un terrain constructible mis en zone réservée ne l'est plus dorénavant.

Monsieur Hans Ludi ne comprend pas très bien pourquoi il faut encore attendre trois ans ? Monsieur le Conseiller Béguelin de préciser que la commune n'est pas entièrement responsable du retard, le Canton ayant ajouté de nouvelles directives durant ces 5 dernières années. Mais la commune n'a pas vraiment le choix et se doit de profiter de cette possibilité de prolongation. Il s'agit d'assurer dans le temps une meilleure harmonie possible pour le futur outil en main. Un refus de l'assemblée provoquerait une certaine anarchie dans l'attribution des autorisations. Aucune autre question n'étant formulée, le Président passe alors au vote pour la prolongation de trois ans d'une zone réservée :

La prolongation est acceptée par 51 voix pour, 7 contre, et 5 abstentions. Le Président remercie l'assemblée pour cette acceptation.

5. Divers

Monsieur Hicham Chaloub pose la question du problème des panneaux photovoltaïques sur le territoire ? Monsieur le Président lui répond que c'est autorisé par le Conseil sur les bâtiments de St-Gingolph mais fortement réglementé par le Canont. IOl profite d'avoir la parole pour lui demander la raison de l'attente de deux ans pour une réponse à projet par la commission des constructions ? Monsieur Serge Béguelin n'a pas connaissance du dossier et s'empressera de lui donner un réponse lorsqu'il aura consulté son bureau.

Monsieur Philippe Claivaz demande que la commune aide un jeune judoka financièrement car il porte haut et fort les couleurs de la commune au niveau européen, Monsieur Steven Maitin. Le Président en prend bonne note et attendra toutefois une demande formelle de la famille. Monsieur Burdet demande également une aide pour les artistes. Monsieur le président pense que c'est à St-Gingolph promotion d'effectuer l'aide au moyen des taxes de séjours. **Monsieur le Conseiller Pierre Covac** informe qu'actuellement il n'y a pas de demande mais qu'il adhère fortement si une demande devrait être déposée.

SAINT-GINGOLPH
Valais

Monsieur Laurent Benozzi informe qu'il doit vendre sa maison et qu'il ne trouve pas d'appartement à loyer accessible sur le territoire et se demande ce que fait la commune pour y remédier ? Le Président signale que le Conseil n'a pas de levier miracle pour le faire, car il est difficile voire impossible de s'immiscer dans les décisions des propriétaires afin qu'ils pratiquent des loyers abordables. **Monsieur le Conseiller Béguelin** espère que des promoteurs futurs accepteront sur proposition communale de réfléchir à la question. Comme l'assemblée vient de voter la prolongation de la zone réservée ceci ouvre la voie à d'autres zones constructibles.

Monsieur Stéphane Nanchen s'inquiète du problème de la mobilité sur le territoire et hors territoire, par exemple l'absence d'une zone cyclable à travers le tunnel des Evouettes ? Monsieur le Président signale que c'est une autre commune et qu'une possibilité s'offre aux cyclistes le long du canal notamment. Mais selon Monsieur Nanchen aucune déviation pour les cyclistes n'est actuellement mise en place. C'est bien triste de penser que l'autorité gingolaise ne puisse rien faire en espérant toutefois qu'aucun accident dommageable n'arrive jusque là.

Monsieur Pertuiset Maurice demande au Conseil s'il est encore nécessaire de laisser le dossier des Rasses sur le site communal ? Monsieur le Président l'informe que c'est prévu de le retirer car il va procéder prochainement à une épuration des informations trop vieilles sur le site communal.

Monsieur Philippe Claivaz informe qu'il a participé au forum sur la mobilité au Bouveret et s'inquiète sur la politique communale de mobilité. Le Président lui répond que la commune sera prétérité ces prochaines années suite aux futurs travaux dans la route cantonale et la suppression d'une partie des transports lacustres de la CGN. Il sera très difficile d'organiser des bus durant ces travaux car la circulation sera très difficile.

Monsieur Laurent Benozzi intervient à nouveau pour l'absence de la fanfare au 1er août et le Président de clore la séance à 21.15 heures en remerciant l'assemblée.

COMMUNE DE SAINT-GINGOLPH

Le Président : Gérald DERIVAZ

P.O.

Le Secrétaire : Christian RICHARD

P.O.

COMMUNE DE ST-GINGOLPH
VALAIS